tors pour tapisserie, peignés, teints ou imprimés :					
40,500 mètres ou moins.....	id.	93	»	67	»
Pl. de 40,500 m. p. pl. de 50,500	id.	115	»	79	»
id. 50,500 id. 60,500	id.	133	»	91	»
id. 60,500 id. 70,500	id.	152	»	103	»
id. 70,500 id. 80,500	id.	170	»	115	»
id. 80,500 id. 90,500	id.	189	»	127	»
id. 90,500 id. 100,500	id.	208	»	139	»
id. 100,500 mètres.....	id.	217	»	145	»

375. Mélangés de filaments autres que la laine d'alpaga, de lama, de vigogne et que le poil de chèvre cachemire ou de chameau, la laine dominant en poids. Régime des fils de laine pure. (*A suivre*).

UN PAMPHLET A BERLIN

Berlin, 15 janvier. — Une brochure, dont l'auteur a gardé l'anonyme mais qu'on attribue tout haut à Max Bewer, le panégyriste attitré de M. de Bismarck, a circulé aujourd'hui de mains en mains dans les couloirs du Reichstag.

Ce libelle intitulé : « M. de Bismarck et la cour », réédite les faits déjà connus sur la disgrâce de l'ex-chancelier. Il critique avec une violence qui comble de joie l'opposion conservatrice, le nouveau régime en général et malmène individuellement tous les membres du ministère, les caricaturant fort méchamment.

M. Miquel est qualifié de jésuite *en robe courte*, intriguant bassement avec les juifs et le Centre catholique et poussant le souverain dans une voie funeste en le flagornant.

M. Boettticher est un renégat qui n'a que l'excuse d'avoir besoin de satisfaire les caprices de sa femme et d'établir ses neufs enfants. Il a trahi M. de Bismarck, bien que le chancelier l'ait tiré généreusement de terribles embarras pécuniaires. C'est à présent l'homme de toutes les complaisances ; mais voilà, c'est un fervent du nouveau régime, comme il l'était de l'ancien.

Les autres ministres sont traités dédaigneusement et qualifiés de vulgaires comparses.

Quand à M. de Caprivi, c'est un dilettante qui n'a pas même certaines inspirations heureuses qu'on rencontre souvent chez les dilettanti.

Même le président du Reichstag, M. Levetzow, n'échappe pas aux sarcasmes du pamphlétaire ; il lui reproche plaisamment son goût prononcé pour les citations latines.

En résumé, le ministère est composé de bureaucrates dont l'horizon ne dépasse pas le tapis vert de leur table de travail, et si l'auteur du libelle semble faire une exception flatteuse pour M. Miquel, ce n'est que pour lui reprocher — *in caudâ venenum* — sa trop grande expérience des affaires de Bourse.

Cette brochure fourmille d'insinuations qui, dans un pays de formalisme comme l'Allemagne, paraîtront extrêmement irrévérencieuses envers la personne de l'empereur. Aussi, le bruit a-t-il couru, à la fin de la séance du Reichstag, que la police avait saisi le pamphlet.

Si la chose n'est pas faite, elle pourrait bien arriver. En attendant, deux libraires établis en face du Reichstag ont vendu tous leurs exemplaires.

L'INFLUENZA

A NANCY

Nancy, 15 janvier. — L'influenza a frappé un grand nombre de vieillards. Dans les hospices un tiers des pensionnaires sont malades ; les lits manquent à l'hôpital. Une personne insuffisamment guérie a succombé le surlendemain de sa sortie de l'hôpital. Le personnel des orphelinats est atteint peu gravement.

EN BELGIQUE

Le général Jacquemart malade

Bruxelles, 15 janvier. — L'état du général Jacquemart, député de Bruxelles, est très grave.

Dans l'entourage du général, on est très inquiet.

Bruxelles, 15 janvier. — L'influenza est loin de décroître à Bruxelles. Les hôpitaux sont encombrés de malades, et il y a eu ce matin six décès causés par l'influenza. Ce sont les personnes âgées qui sont les plus atteintes.

EN AUTRICHE

Mort d'un général autrichien

Vienne, 15 janvier. — Le général Gemmingen, inspecteur général de la cavalerie, est mort de l'influenza.

AU VATICAN

Paris, 15 janvier. — Une dépêche de Rome au *Temps* dit que Léon XIII a été très affecté de la mort, survenue le même jour, des deux cardinaux Siméoni et Manning. L'influenza a atteint plusieurs personnes au Vatican, mais le pape a été jusqu'ici épargné. Les médecins lui ont défendu de sortir de ses appartements, dans lesquels on entretient une température égale.

SÉNAT

Séance du 15 janvier 1892

Présidence de M. Le Royer, président

La séance est ouverte à 3 heures.

Election sénatoriale dans le Nord

Le sort désigne le département du Nord pour élire un sénateur, en remplacement de l'amiral Peyron, sénateur inamovible, décédé.

Projets divers

Le Sénat adopte un crédit de 10,000 francs pour la part contributive de la France à l'établissement et l'entretien du bureau international de Bruxelles pour la publication des tarifs douaniers.

Il adopte également une proposition de loi de M. Morel sur les dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics.

La séance est suspendue à 3 heures et demie.

La Cour est validée. Le Sénat fixe à lundi sa prochaine séance. La séance est levée à 4 h. 5.

NOUVELLES DU JOUR

Bruit de la mort du général d'Andlau

Paris, 15 janvier. — Un journal du soir dit que le bruit de la mort d'un général et sénateur (le général d'Andlau), qui s'est enfui à l'étranger à la suite des affaires Wilson, a circulé ce matin dans l'un de nos ministères, d'après une note publiée par un journal de la Guyane Française.

Le duc d'Alvarès victime d'un accident à Paris

Paris, 15 janvier. — Le duc d'Alvarès, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, passant en voiture place de l'Etoile, lorsque son cheval, effrayé par les tramways à vapeur, s'est emballé et a franchi les chaînes qui entourent l'Arc-de-Triomphe.

L'animal a été tué sur le coup ; quant au duc, il a eu les deux jambes coupées. On l'a transporté immédiatement chez lui.

A propos de l'affaire de Rute. — Un duel

Paris, 15 janvier. — Le comte de Solms, fils de Mme de Rute, revenu de Bretagne, a envoyé deux de ses amis, MM. Georges Duray et Joseph Portalis, à M. Edmond Lepelletier, pour lui demander une réparation par les armes. Une rencontre aura lieu demain ; l'arme choisie est l'épée de combat.

L'enquête sur l'explosion de grisou de Saint-Etienne

Saint-Etienne, 15 janvier. — De l'enquête faite au sujet de la dernière explosion de grisou, il résulte que la catastrophe serait due au mauvais état des barrages isolant les anciens travaux en feu. Des fissures se seraient produites et les flammes passant au travers auraient enflammé le grisou. La mine était assez bien entretenue et le grisou n'existait pas dans les galeries en exploitation.

La mort du cardinal Manning

Londres, 15 janvier. — Demain, le public sera admis à contempler les restes du cardinal Manning exposés dans le palais archiépiscopal de Westminster.

L'Autriche, la Serbie et la Bulgarie

Vienne, 15 janvier. — Dans sa réponse à la note du comte Kalnoky rendant la Serbie responsable au cas où des attentats et des tentatives de bouleversement en Bulgarie prendraient leur origine dans ce pays, le gouvernement Serbe déclare qu'il ne fait rien pour encourager les émigrants bulgares à se livrer à de pareilles entreprises et que la Serbie n'a aucun intérêt à voir des modifications se produire dans le régime actuel de la Bulgarie. Mais il se dit prêt à expulser Ratzof et les autres émigrés bulgares, au cas où il serait démontré qu'ils ont abusé de l'hospitalité Serbe.

La *Correspondance politique* dit qu'il est inexact que la Bulgarie elle-même ait recherché l'appui de la Triple-Alliance.

Les troubles de Xérès

Xérès, 15 janvier. — Une ferme, à Mesine aux environs de Xérès a été incendiée la nuit dernière ; on croit que les anarchistes ne sont pas étrangers à ce crime. Les habitants d'Ubrique et d'Arcos se montrent très alarmés. Les autorités de Xérès redoutent des discordes.

Troubles électoraux en Hongrie
Morts et blessés

Budapest, 15 janvier. — Quelques rixes ont eu lieu à propos des élections dans les provinces de Hongrie. Il y a eu des morts et des blessés.

Les princes égyptiens. — Un complot

Londres, 15 janvier. — Le correspondant du *Times* à Vienne mentionne une rumeur qui aurait cours en Autriche et que nous reproduisons à titre de curiosité.

D'après cette rumeur, un complot aurait été tramé la semaine dernière en vue de saisir les deux princes égyptiens, à Trieste, avant qu'ils se fussent embarqués pour Alexandrie et de les transporter à bord d'un vaisseau turc qui les aurait conduits en un lieu inconnu où ils auraient été internés.

Le ministre des affaires étrangères à Vienne aurait eu vent de cette conspiration dont on ne connaît, d'ailleurs, ni le but ni les auteurs supposés, et c'est pour cette raison que deux fonctionnaires autrichiens auraient reçu l'ordre d'accompagner en Egypte le prince Abbas et son frère.

Les élections municipales
et les manifestations du 1er Mai

Paris, 15 janvier. — On a remarqué que depuis quelques jours paraissaient des notes sur la nécessité d'avancer les élections municipales dont la date coïncide avec la manifestation ouvrière du 1er Mai.

Cette idée jetée dans le public a été aussitôt discutée les uns l'ont approuvée, d'autres l'ont combattue ; on a pris des interviews sur cette question, on a ajouté que dans certains milieux on s'en montrait vivement préoccupé et que certains se disposaient à prendre l'initiative d'une proposition en ce sens.

La vérité c'est qu'aucun député n'a encore manifesté l'intention de déposer une proposition de ce genre et que cette idée vient du gouvernement. Depuis il a tout fait pour y préparer l'opinion et pour trouver un membre de la majorité prêt à déposer une proposition qu'il n'ose pas lui-même présenter.

Les monts de piété

Paris, 15 janvier. — La commission de la Chambre qui examine le projet de réorganisation du mont de piété a entendu aujourd'hui M. Duval, directeur du mont de piété de Paris et M. Strauss, président du comité de surveillance.

Ce projet a pour but de remplacer les commissaires priseurs qui seraient remplacés par des agents nommés et de mettre un frein au trafic des reconnaissances. De plus, le Mont-de-Piété serait autorisé à prêter les neuf-dixièmes de la valeur des objets engagés.

A la commission du budget

Paris, 15 janvier. — La commission du budget a continué l'examen des modifications faites par le Sénat ; elle a rétabli l'amendement Cunéo d'Ornano relatif aux fraudes d'octroi. Elle a ensuite repoussé une élévation de crédits de 4,600 fr. votés par le Sénat pour les commis-greffiers de justice de paix ; la raison, c'est que la commission dénie au Sénat le droit d'élever des crédits.

Un combat au Tonkin

Paris, 15 janvier. — Dans le combat du 4 décembre à Dong-Tao, au Tonkin, que nous avons signalé hier nos pertes s'élèvent à un sous-officier, le sergent Bisson, 5 soldats européens et 16 tirailleurs tonkinois tués, un officier, le lieutenant Bothmart et 17 hommes blessés plus ou moins grièvement, 4 fusils Lebel, 18 carabines et une caisse de cartouches sont restés entre les mains des pirates.

Marseille, 15 janvier. — Le courrier du Tonkin nous apporte les renseignements suivants :

« Le 4 décembre, à Doug-Tian, près de Quan-La, a eu lieu un combat acharné.

» Une reconnaissance partie de ce dernier poste et comprenant 50 fusiliers, dont un tiers d'Européens, s'engagea sous la conduite d'un guide suspect, dans un ravin profond dont les bords n'avaient pas été explorés.

» Tout à coup, la petite colonne fut accueillie par un feu violent qui partait de toutes parts ; une bande de cinq cents Chinois, armés de fusils à tir rapide, occupait les crêtes du ravin. Le combat dura deux heures.

» Le sergent Bisson est tué dès le début. Le sergent Cervoni est frappé grièvement en pleine poitrine.

» Mais la position n'est pas tenable, d'autant plus que les Chinois, très bien abrités, tirent à coup sûr.

» La reconnaissance, qui se trouve dans une position défavorable, est obligée de battre en retraite ; ce mouvement s'opère assez heureusement, le lendemain soir, après une marche pénible dans la forêt, à la lueur des torches.

» Les pertes s'élèvent de notre côté, à 1 sergent, 5 soldats européens et 16 tirailleurs tonkinois tués, 1 officier, le lieutenant Bothmart et 17 hommes blessés plus ou moins grièvement ; 4 fusils Lebel, 18 carabines et une caisse de cartouches restées entre les mains des pirates.

» La petite troupe rentra à Quan-La et les blessés furent dirigés sur l'hôpital de Quang-Yen. »

Les Allemands en Afrique

Vienne, 15 janvier. — On écrit de cette ville, qu'en dépit des démentis de la presse allemande, il se confirme que les Allemands ont subi un échec sur la côte orientale d'Afrique et que les indigènes résistent vigoureusement.

Nouveaux troubles à Xérès

Madrid, 15 janvier. — De nouveaux troubles ont éclaté à Bornos, près Xérès. Les émeutiers ont attaqué les maisons du village à coups de pierres. Ils ont été dispersés par la cavalerie. Il y a plusieurs arrestations.

La succession
des cardinaux Manning et Simeoni

Rome, 15 janvier. — Le *Messagero* tient pour probable que, par suite de la mort du cardinal Simeoni, l'office de préfet de la propagande sera confié au cardinal Rampolla, auquel succéderait le cardinal Vincenzo Vannutelli.

La lettre du Pape à l'archevêque de Paris

Nous avons reproduit hier une information de l'*Observateur français* disant que le Pape avait écrit à l'archevêque de Paris, le 5 janvier, une lettre relative aux affaires de France.

L'*Observateur* demande aujourd'hui que cette lettre soit publiée.

« Cette lettre dit-il, qu'une dépêche de Rome nous signalait hier comme « très ferme » est un document important de l'histoire et de la politique contemporaines. »

Fin des vieux catholiques

La *Liberté*, de Fribourg, annonce que l'église enlevée à la paroisse catholique de Bienne en 1873 par les schismatiques, va leur être rendue en vertu d'une décision de l'assemblée communale. Les vieux catholiques de Forrentruy ont dû aussi déguerpir d'une chapelle dont le loyer était payé par la paroisse catholique elle-même.

Un ministre prussien de Cahors

Cahors, qui a donné le jour à Gambetta, ne savait pas compter parmi ses enfants les ancêtres d'un ministre du roi de Prusse. Ainsi le maire, M. Costes, a-t-il été fort étonné, il y a quelques jours, en recevant une lettre de M. Miquel, bourgmestre de Francfort et ministre des finances de Prusse, lui demandant des renseignements au sujet de sa famille. Le bisaïeul du ministre de Guillaume II, Jérôme Miquel, aurait émigré en Allemagne en 1745, à la suite d'un crime politique. Il aurait épousé Jeanne Coudere.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirages du 15 janvier

Vendredi ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

Bons à lots 1887. — Le numéro 179,709 gagne 100,000 fr. ; le numéro 195,926 gagne 5,000 fr.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. : 94,513, 31,030. — 70 numéros à 200 fr.

Bons à lots 1888. — Le numéro 112,887 gagne 100,000 fr. ; le numéro 77,638 gagne 5,000 fr.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. : 118,274, 29,119, 149,234, 54,109. — 30 numéros à 200 fr.

EMPRUNT MUNICIPAL DE PARIS 1869

Vendredi à dix heures du matin, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie à Paris, au 91e tirage de l'emprunt contracté en 1869 par la Ville de Paris.

Il a été extrait de la roue 15 numéros qui ont droit aux lots ci-après :

Le numéro 510,329 gagne 200,000 fr. — Les numéros 23,961, 295,222, 78,062, 129,213 gagnent 10,000 fr. — Les numéros 169,959, 688,049, 579,667, 51,800, 594,893, 193,608, 558,475, 91,603, 354,026, 653,642 gagnent 1,000 francs.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 16 janvier. — Hauteur barométrique, 751. Température. A 7 heures du matin..... 1 degré au dessous de zéro.
A 1 » du soir..... 1 degré au dessous de zéro.
A 4 » » 0 degré au dessus de zéro.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Deux nominations dans le conseil d'administration du « Patrimoine ». — Nous avons annoncé il y a quelques mois, la mort prématurée du directeur du *Patrimoine*, M. de Cadilogon, que des relations d'affaires et d'amitié unissaient à plusieurs familles roubaisiennes et de la région. Ce décès a donné lieu à un mouvement dans le personnel de la Compagnie.

M. de Thierct, chef les bureaux, est nommé directeur général du *Patrimoine-Vie* ; M. de Sarcilly, inspecteur général de la région du Nord et de l'Est, est nommé sous-directeur chargé du service extérieur. M. de Sarcilly, dans le rayon étendu de son inspection, a donné la mesure de ses hautes capacités. La Compagnie espère, et le passé de M. de Sarcilly justifie cette espérance, que l'extension de son autorité sur l'ensemble du personnel actif sera le point de départ d'une recrudescence de production pour elle.

La situation sanitaire à l'Hospice civil. — Il y a en ce moment, à l'Hospice civil, assez bien de malades dûes à la mauvaise saison, telles que bronchites, fluxions de poitrine, etc., mais, jusqu'à présent, l'épidémie du jour, l'influenza, ne fait pas beaucoup de ravages. Il y a peut-être cinq ou six cas, sur un nombre relativement considérable d'individus bien disposés par l'âge à contracter toute maladie épidémique.

Les sœurs qui soignent les vieillards sont très fatiguées par le surcroît de besogne : deux sont atteintes d'influenza ; les autres sont exténuées.

Les décès sont peu nombreux. En résumé, la situation est bonne dans un milieu qui devrait être particulièrement éprouvé.

La révision des listes électorales. — Le tableau de rectifications de la liste générale électorale est déposé, à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie.

Le tableau et la liste seront communiqués à tout requérant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Un sermon Flamand sera prêché, en la Chapelle des Carmélites, le dimanche 17 janvier à 4 heures du soir.

Un pénible incident. — Il y a quelques jours, un habitant du Beau-Chêne, nommé Edouard Vandenende et âgé de dix neuf ans, mourait des suites de la petite vérole. Son enterrement avait lieu le lendemain. Le clergé de Saint-Joseph attendait le corps à l'église. Les porteurs approchaient de celle-ci, lorsque l'un d'eux glissa malheureusement sur la neige durcie. Le cercueil tomba sur le sol, se brisa, et le corps apparut aux yeux des assistants. On eut recours aux bons soins de M. Joly, menuisier, qui s'empressa de réparer aussi bien que possible le cercueil, afin qu'il pût entrer décemment dans l'église.

Un accident rue Mimerel. — Vers six heures du soir, vendredi, un malheureux, atteint d'une maladie herniaire, tombait si malheureusement rue Mimerel qu'il ne parvenait plus à se relever. Un agent vint à son secours, et M. le docteur Dechabert lui prodigua les premiers soins. Il fut ensuite conduit au poste du second arrondissement où on le réchauffa et où il reçut un billet de logement. Cet homme, dont l'état n'est d'ailleurs pas grave, se nomme Alexandre Jonet, âgé de 27 ans. C'est un ouvrier mouleur qui vient de Hautmont.

Des quidams qui n'aiment pas la police. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit, l'agent Lescouffe passait rue des Fossés, quand il fit la rencontre de deux individus qui vinrent vers lui avec une allure menaçante : « Voilà encore, disaient-ils, un de ces fainéants, un de ces vauriens... »

L'agent voulut naturellement les arrêter, mais les quidams lui tombèrent sur le dos à coups de pied et à coups de poing : M. Lescouffe dut se défendre avec le bâton dont il était porteur, et parvint à arrêter l'un de ses agresseurs : c'est un nommé Lagache Arthur, âgé de 56 ans, habitant rue de Lyon. Il a été écroué au dépôt de sûreté, à la disposition de M. le commissaire du troisième arrondissement.

Un vol de liqueurs. — Dans la journée de vendredi, un individu s'introduisait, en brisant un carreau, dans un estaminet de la rue de Constantine, et y enlevait pour une quinzaine de francs de liqueurs. Une blague à tabac découverte dans la pièce où le vol avait été commis, révéla le nom du filou — un nommé Nicolas Neufcourt, ouvrier terrassier, âgé de 48 ans. Quand on l'arrêta, il était ivre. Il a été écroué au dépôt de sûreté, vendredi soir, à la disposition de M. le commissaire du quatrième arrondissement.

Encore l'affaire de la rue de Bouvines. — Nous avons parlé dernièrement, il y a quelques jours, de cette affaire, le bruit s'étant répandu qu'on avait dû opérer l'amputation des deux jambes de la victime. Le fait est absolument inexact. Les balles n'ont pu être extraites : elles sont toujours logées dans les cuisses, mais aucune amputation n'a été et ne sera, on l'espère du moins, pratiquée.

Un ouvrier tisserand blessé rue Nain. — Jeudi, vers trois heures de l'après-midi, à la fabrique de MM. C. et J. Pollet, un tisserand du nom de Hippolite Voet, demeurant rue de Denain, courr Dhalluin, transportait un ensouple avec un autre ouvrier, lorsque celui-ci vint à le lâcher. Le rouleau tomba sur le pied de Voet et lui fractura le gros orteil. Après un pansement sommaire le blessé fut conduit à l'hôpital pour y être soigné d'urgence. L'accident n'aura pas de suites graves.

Un cheval emballé. — Vendredi, vers six heures du soir, un cheval, attelé à une voiture de boulanger, parcourait à fond de train la rue du Fontenoy. L'animal avait pris le mors aux dents pendant que son maître servait un client.

Il enfila bientôt la rue de la Fosse-aux-Chênes, où plusieurs voitures furent accrochées. Il continuait sa course effrénée vers la rue du Pays, et de grands malheurs étaient à craindre, quand un conducteur de calandre eut l'idée de mettre celle-ci en travers de la rue. Le cheval dut aussi forcément s'arrêter. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personne.

L'éternel chapitre de la fraude. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure et demie du matin, les agents Hennebelle et Platevoet passaient rue Pellart. Ils aperçurent tout à coup deux individus portant chacun un sac sur le dos. A pareille heure et par un pareil temps — car il neigeait assez abondamment, les agents furent intrigués par cette singulière promenade, et, flairant quelque chose de suspect, ils pressèrent le pas afin de rejoindre les quidams et de constater la nature de la charge dont ils étaient porteurs.

Mais les deux individus, en apercevant les agents, s'empressèrent de jeter bas leur fardeau et de s'enfuir à toutes jambes. Ils furent poursuivis, mais en vain : ils avaient plus de cent mètres d'avance et il devenait impossible de les rejoindre.

Les agents se bornèrent à vérifier le contenu des sacs. L'un d'eux contenait 180 boîtes d'allumettes de provenance étrangère ; chaque boîte en contenait 500 : l'autre 270 boîtes contenant chacune 500 allumettes ; en tout 114,000 allumettes. Les ballots ont été déposés au commissariat central.

Un accident rue Latine. — Vendredi matin vers sept heures, le cocher de l'Hôtel Ferraille, M. Jules Noël, avait arrêté sa voiture rue Latine et était entré chez M. Ch. valier, loueur de voitures. En voulant remonter sur le véhicule, il glissa et roula sur la chaussée. Dans sa chute il s'est fait des contusions assez graves aux jambes.

Les accidents de la rue. — La neige et la gelée ont causé hier des nombreux accidents, la plupart sans gravité. Signalons les suivants :

Rue de la Gare, près de la rue St-Etienne, un ouvrier est tombé, vers neuf heures, et s'est foulé le pied.

Sur la Grand'Place, une femme, de la rue de Ma Campagne, en descendant d'un trottoir, est tombée et a eu le bras droit démis.

Rue de la Halle, un gamin, en s'amusant à glisser, a roulé sur les pieds et a été blessé aux mains.

Rue de Lannoy, un marchand de légumes a glissé du marchepied de sa voiture et en tombant a été légèrement contusionné aux jambes.

Arrestation d'une mendiante à la gare. — Une fillette d'une douzaine d'années se trouvait vendredi matin, vers dix heures, dans la salle des pas-perdus de la gare, et implorait la pitié des voyageurs. L'un de ceux-ci se plaignit à un agent de service qui conduisit la petite mendiante devant M. le commissaire du 1er arrondissement.

Exploits de gamins. — Des gamins ont été l'objet d'une contravention, rue des Arts, pour avoir lancé des boules de neige sur des passants.

Rue Brezin, plusieurs écoliers prenaient plaisir à éteindre les becs de gaz à l'aide d'une longue perche. La police se mit à leur poursuite et parvint à en rejoindre deux contre lesquels il est dressé procès verbal.

Les contraventions du jour atteignent un boucher de la Grande Rue, qui s'était avisé d'obstruer une bouche d'égout avec des glaces,

Une propriétaire d'une cour de la rue des Longues Haies, où les fosses d'aisance, débordant dans le lit d'eau, provoquaient une odeur absolument nauséabonde.

Une série de gamins qui bombardaient à coups de boules de neige, de jeunes solfatares de l'établissement de M. François Roussel.

Un propriétaire enfin qui a tenu chez lui, depuis le 14 juillet dernier, une jeune locataire de 17 ans, sans faire sa déclaration et sans se munir d'un livret de logeur.

Les arrestations du jour concernent des ivrognes et des mendiants arrêtés à la gare.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa soixante-dix-septième année, de dame Cécile Watteau, veuve de M. Pierre-François Delecroix, demeurant au Crétinier, à Wattrelos. Ses funérailles auront lieu le lundi 18 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Wattrelos.

Croix. — *Un accident.* — Vendredi après-midi, un camion appartenant à M. Garrigoux, marchand de fer à Lille, suivait la grande route de Lille à Roubaix. Soudain l'une des roues se brisa près de l'Estaminet du St-Eloi : la secousse fut tellement forte que le conducteur fut jeté bas du siège ; mais fort heureusement, il ne regut dans sa chute que quelques contusions sans gravité.

Wasquehal. — *Un vol de charbon.* — Depuis quelques jours, des gamins profitaient de ce que certains camionneurs stationnaient près de l'estaminet du Noir Bonnet, pour monter sur la voiture et y enlever des briquettes. Les conducteurs, las d'être volés, prévinrent le garde-champêtre Bazy qui exerça une surveillance active. Vendredi matin il les surprenait en flagrant délit il se mit à leur poursuite mais ne put les arrêter ; leur signalement est toutefois connu.

Baisieux. — *Un commencement d'incendie.*—Jeudi soir, Mme Lefeuvre, habitant le Petit Baisieux, travaillait à son métier à tisser, quand un fil de la chaîne cassa. Afin d'y voir plus clair, pour le raccommodage, elle prit sa lampe et l'approcha de la pièce en l'inclinant assez fortement. Tout à coup, la flamme s'éleva au dessus du verre et communiqua le feu à la pièce : celle-ci s'enflamma avec rapidité, Mme Lefeuvre ne perdit pas son sang froid. Elle saisit une couverture du berceau de son enfant et parvint à étouffer ainsi ce commencement d'incendie.

En éteignant le feu Mme Lefeuvre s'est brûlée assez fortement au poignet.

Leers. — *Conscrits de la classe 1891.* — Albert Allard, Augustin Avrin, Albert Bauduin, Louis Briffaut, Emile Broutin, Henri Carbon, Emile Carlier, Henri Carrette, Jules Carrette, Florentin Delcour, Séverin Delâ que, Alfred Delhoute, Gustave Delobelle, Adolphe Dorache, Alfred Doronbaix, Oscar Doblay, Pierre Dubard, Pierre Dupire, Henri Hennebo, Edouard Hespel, Jules Leblan, Achille Leraste, George Lézy, J.-B. Maes, Joseph-Adolphe Marcq, Laurent Meurisse, Charles Mulebacq, Alfred Quique, Louis Roland, Honoré Vanderplassche, Louis Verkindon.

COMMUNICATIONS DIVERSES

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE

à celui qui fera découvrir l'auteur du vol d'argenterie commis chez M. Tertyn, rue de Barbieux, dans la nuit du 7 au 8 janvier.

Le voleur doit s'être coupé à la main. 20234—59045

Refuge de nuit. — Le comité du Refuge de nuit et de la Bouchée de pain fait appel aux personnes généreuses qui auraient de vieux habits ou de vieux souliers disponibles, afin qu'elles les envoient au local : les demandes sont nombreuses et incessantes ; d'autre part, il est bien peu de nos concitoyens qui ne soient encombrés par des habillements, plus ou moins usés, dont ils ne savent souvent que faire : il y a là une charité facile à exercer.

— *Nuit du 14 au 15 janvier.* — Fileurs, 3 ; tisserands, 3 ; menuisiers, 3 ; mécanicien, 1 ; maréchal, 1 ; graisseur, 1 ; journaliers, 5 ; garçon, 1 ; sellier, 1 ; charron, 1 ; boulanger, 1 ; cuisinier, 1 ; peintres, 3, fondeur, 1 ; cocher, 1 ; chauffeur, total, 28.

— *15 janvier 1892.* — Nombre de personnes secourues par la Bouchée de Pain : 557 hommes, 69 femmes et 50 enfants, total 667.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1f50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

WATTRELOS

Les accidents — Vendredi matin M. Quivron, bon chier, conduisait un de ses clients à la porte quand il glissa et tomba ; dans sa chute, il se fit une entorse assez grave au pied droit.

Le même jour, Mme D..., habitant les Hautes-Voies, était allée chercher du linge dans sa cour ; elle aussi tomba et se fractura la jambe gauche.

Trois bonnes captures. — Les préposés Louvrier, Marfaing, Leveau et Hamelin, des brigades de Lamartinoire et de Wattrelos, de service vendredi matin au sentier Gademe, ont arrêté le nommé Charles Arnould, âgé de 18 ans, sans domicile fixe, porteur d'une grande quantité de boîtes d'allumettes.

Le même jour, le sous-brigadier Bosquet et le préposé Cardet, de Roubaix, de service au passage des Hautes Voies, ont arrêté deux gamins, Louis Volkint et Albert Petit, domiciliés à Roubaix, rue Bayart, 6. Ils étaient porteurs de poivre et d'allumettes.

Enfin, les préposés Cardet et Lecaze, de Roubaix, ont arrêté au Laboureur le nommé Jules Detalle, âgé de 19 ans, demeurant à Roubaix, rue du Cartigny. Celui-ci était également porteur de tabac, pétrole, et allumettes.

TOURCOING

ELECTION D'UN JUGE SUPPLÉANT AU TRIBUNAL DE COMMERCE. — Nous rappelons à Messieurs les électeurs du Tribunal de Commerce de Tourcoing que le scrutin du 3 janvier 1892 n'ayant pas donné de résultat, le scrutin de ballotage pour le juge suppléant a été fixé par arrêté préfectoral du 12 décembre 1891 au dimanche 17 janvier 1892, à dix heures du matin.

Est candidat aux fonctions de juge suppléant : M. ALPHONSE GLORIEUX-FLAMENT, *fabricant à Tourcoing.*

Le mouvement de la population pendant l'année 1891. — *Naissances.* — Enfants légitimes : garçons, 966, filles, 1048 ; naturels reconnus : garçons, 16 ; filles, 18 ; non reconnus : garçons, 76 ; filles, 61. Total des naissances, 2185.

2[illegible] nés doubles ayant produit : garçons, 20 ; filles, 26.

Mariages. — Entre garçons et filles, 453 ; garçons et veuves, 17 ; veufs et filles, 25 ; veufs et veuves, 8 ; garçons et divorcées, 2. Total des mariages, 505. Divorces, 9

Décès. — Garçons, 461 ; filles, 429 ; hommes mariés, 193 ; femmes mariées, 156 ; veufs, 96 ; veuves, 113. Total des décès, 1,448.

Enfants morts-nés, non compris dans le nombre des naissances, 142.

Les naissances étant de 2,185, et les décès de 1,448, la différence au profit des naissances est de 737.

Révision des listes électorales. — L'avis suivant a été publié vendredi après-midi, à son de caisse et affiché, en exécution du décret du 2 février 1852 et des lois des 7 juillet 1874 et 5 avril 1884. Les tableaux de rectifications des listes générales électorales sont déposés à partir du 15 janvier au Secrétariat de la Mairie, pour être communiqués à tout requérant. Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, c'est-à-dire du 15 janvier au 4 février prochain inclusivement.

Pendant cette période, le Bureau sera ouvert pendant la semaine de 9 heures du matin à 6 heures du soir sans interruption ; les dimanches de 10 heures du matin à midi ; et le 4 février jusqu'à minuit.

Les réclamants sont invités à se munir de toutes pièces et documents justificatifs de leur réclamation.

Postes, Télégraphe, Téléphone. — Il y a longtemps qu'on a reconnu que le bureau de la poste de Tourcoing n'est plus en rapport avec l'importance toujours croissante de la ville. A certains moments de la journée, le soir surtout, les employés sont véritablement surmenés. Ce n'est souvent qu'après une longue, très longue attente, qu'on peut avoir son tour. On entend des commentaires, des récriminations de toutes sortes, à l'adresse du personnel, et cela bien à tort ; car, nous le répétons, le nombre des employés est certainement insuffisant. Ce n'est pas deux guichets qu'il faudrait, mais quatre au moins.

On pourrait presque en dire autant du télégraphe ; mais ici l'encombrement ne sera que momentané, et cessera quand le service téléphonique, avec Roubaix, Lille, Dunkerque, etc., sera rétabli.

Mais ce n'est pas avant une dizaine de jours que tous les fils seront remis en place ; malgré toute l'activité déployée par les téléphonistes, qui ne perdent pas une minute, bien qu'ils soient à chaque instant exposés aux plus graves dangers, par ce temps de gelée et de neige.

Les ouvriers étaient occupés vendredi aux lignes qui passent par la rue de Lille ; jusqu'ici il y a une trentaine de fils seulement de replacés. En supposant que toute la ville au mieux ce ne sera guère avant la fin de la semaine prochaine que toutes les communications seront rétablies.

Un incendie, rue de Gand. — Vendredi, à neuf heures du soir, le séchoir voûté de l'usine de dégraissage de M. Tribouillet, rue de Gand, a été presque entièrement détruit par un incendie.

Les pompes n'ont pas du fonctionner : un dévidoir adapté à la prise d'eau a suffi à éteindre les flammes. Les pertes sont assurées.

Les périgrinations d'un robinet en cuivre. — Ce robinet, provenant de l'ancienne machine de M. Paul Dewavrin, pesait 40 kilogs, et valait comme vieux cuivre 45 francs.

Aimable-François Nuttin, âgé de 20 ans, demeurant rue de la Ferme, aperçut mercredi vers midi, dans la cour de la filature, rue Claire Lemettre, un gros robinet en cuivre sur un tas de vieux métaux ; et il s'ingénia aussitôt pour trouver un bon moyen de s'en emparer. Jeudi matin, à 7 heures 1/2, vêtu comme un ouvrier, il entrait dans la cour, chargeait le fardeau sur son épaule et allait l'offrir en vente à M. Félix Heulst, rue Neuve-de-Roubaix, qui refusait d'en faire l'acquisition. Nuttin se trouva un instant embarrassé par le poids de l'objet. Il pensa alors à un sien ami, Henri Bouche, demeurant rue Sainte-Germaine, au *Lion Belge*, qui fait le commerce de chiffons à ses heures, et qui possède une charrette à bras. Il lui promit 6 francs s'il voulait l'aider à transporter l'objet à Roubaix pour le vendre.

On s'adressa à M. Lecoute, rue d'Italie, qui refusa aussi l'affaire. On décida alors de s'en revenir à Tourcoing, chez M. Dhont, grand marchand rue de Gand : même refus. On prit alors une grave décision : on partit pour Mouscron et on trouva, près du bureau des douanes, un « petit marchand » plus accommodant, qui acheta le robinet pour 16 francs, c'est-à-dire le tiers de sa valeur.

La police eut vent de l'affaire : Bouche qui avait eu 7 fr. pour sa part, a été arrêté vendredi matin ; et Nuttin dans l'après midi ; le premier avait encore 6 fr. ; mais le second avait tout dépensé. Tous deux ont fait, sans se faire prier, les aveux les plus complets.

Par le fait que ces deux voleurs ont dû aller à Mouscron, on peut juger que les récentes condamnations de Vanderaspaille et Van Brusselle ont produit un effet fort salutaire.

Blanc Seau. — Vendredi matin, ont eu lieu, en l'église du Blanc Seau, les funérailles de M. Charles Bernard, membre de la société la *Muse des Travailleurs*. L'assistance était nombreuse. Quatre couronnes, offertes